



# Informations et directives

## Le plus important en bref :

- Inscription nominative des athlètes jusqu'au jeudi 5 septembre 2024.
- Cocher au « confirmation board » : 60 minutes avant la compétition.
- Changement de l'ordre de départ : Jusqu'à 60 minutes avant le premier départ ; jusqu'à 40 minutes avant les tours suivants d'un concours de relais au moyen du formulaire officiel de mutation au bureau des calculs.
- Callroom : Rassemblement 20 minutes avant l'heure de départ respective.

## 1. Informations générales

Toutes les informations sur la compétition se trouvent sur le [site web du championnat](#).

### 1.1. Arrivée / Places de parc

A partir de la sortie d'autoroute Carouge-Centre/Lancy/Thônex, le parcours est indiqué. Des parkings payants se trouvent devant le stade et au centre sportif de Vessy (5min à pied).

Un parking gratuit se trouve à 5-10min à pied du stade au "Bureau des Automobiles" - route de Veyrier 86, 1227 Carouge, l'accès est indiqué.

### 1.2. Entrée

L'entrée est libre et le stade est ouvert dès 07h30.

### 1.3. Vestiaires

Les vestiaires se trouvent sous la tribune principale.

### 1.4. Restauration

Des possibilités de restauration sont disponibles.

Un repas sera proposé aux athlètes des CS Relais avant de reprendre la route. [Réservation](#) sur le site

### 1.5. Service sanitaire

Le service sanitaire se trouve à la hauteur du départ du 60 m. (voir [plan de situation](#))

### 1.6. Assurance

L'assurance contre les accidents/le vol est l'affaire des athlètes. Le CO décline toute responsabilité.

### 1.7. Renseignements

**Organisateur** (questions d'organisation) : Jessica Barbey // [competitions@stadegeneve.ch](mailto:competitions@stadegeneve.ch)

**Swiss Athletics** (inscriptions) : Thomas Suter // 031 359 73 04 // [thomassuter@swiss-athletics.ch](mailto:thomassuter@swiss-athletics.ch)

**SPONSOR PRINCIPAL**



## 2. Informations techniques

### Regroupement de disciplines

Les courses de 3x1000 m des femmes U20 et des femmes seront regroupées et classées ensemble (catégorie femmes).

## 3. Directives

### 3.1. Inscription des athlètes

Tous les noms d'athlètes doivent être annoncés en ligne au plus tard jeudi 5 septembre 2024, 23h59 (inscription en ligne sur le site web Swiss-Athletics). Plus aucun/e athlète ne pourra être inscrit/e après ce délai. Des relais sans annonce complète des noms seront exclus de la compétition. Pour les hommes et les femmes, il faut, selon le RO 2024 en vigueur, qu'à chaque tour (EL, DF, F) au moins la moitié des athlètes d'une équipe doivent avoir la nationalité suisse ou liechtensteinoise. Des relais d'une CoA ou de purs relais de société peuvent s'aligner aux Championnats suisses de relais. Une ou un athlète n'a le droit de concourir dans une discipline que pour une équipe (soit la société soit la CoA).

### 3.2. Annonce de l'ordre

Les modifications par rapport à l'ordre annoncé en ligne selon les listes d'appel doivent être annoncées en lettres majuscules au plus tard 60 minutes avant le premier départ d'une équipe de relais respectivement au plus tard 40 minutes avant le début d'un prochain tour au moyen du formulaire de mutation officiel au « Confirmation Board » resp. à la remise des dossards.

### 3.3. Dossards

La remise des dossards et le Confirmation Board se trouvent sous les horloges du stade à l'entrée de la tribune (cf. [plan de situation](#)).

La remise des dossards est ouverte dès 08h30.

Les dossards doivent être portés lisiblement et sans être pliés sur la poitrine. Pour les épreuves de course 4x400m, 3x1000m, Relais olympique et Américaine, des numéros de course sont en plus remis au Callroom. Ceux-ci doivent être appliqués sur la cuisse droite.

**Attention :** Le retrait du dossard ne remplace pas l'appel (cocher, voir point 3.4.).

### 3.4. Confirmation Board : Appel / Confirmation de la participation

Au plus tard **60 minutes** avant le premier départ, les relais inscrits doivent être cochés sur les listes affichées au "Confirmation Board".

Après l'appel, les séries sont composées et les couloirs attribués.

Les relais qualifiés pour les demi-finales et finales ne s'annoncent plus au "Confirmation Board", mais se rendent directement au Callroom.

**Attention :** Ne pas cocher entraîne la radiation de la discipline concernée.

SPONSOR PRINCIPAL





### 3.5. Callroom

Toutes les équipes de relais s'annoncent au Callroom **20 minutes** avant l'heure de départ respective de chaque tour (cf. [plan de situation](#)). Les relais incomplets ou en retard seront exclus de la discipline concernée. L'horloge qui fait foi est la montre numérique du stade près du Callroom. Les athlètes sont conduits/es en groupe vers les zones de transmission.

### 3.6. Échauffement et retour au calme

L'échauffement et le retour au calme est autorisé uniquement sur les terrains annexes (pelouse artificielle si disponible, piste finlandaise) ou en dehors du stade.

### 3.7. Mode de qualification

Le mode de qualification est publié sur le site du championnat. Si une demi-finale et une finale sont prévues, mais que le jour de la compétition il n'y a pas que peu d'équipes cochées et qu'une finale directe est possible, la finale a lieu directement (selon heure de la finale dans l'horaire).

### 3.8. Renoncement et repêchage de l'éliminatoire en demi-finale/finale

En cas de renoncement au prochain tour, le relais concerné ou un accompagnateur autorisé à cet effet est prié de désister l'équipe de la compétition au plus tard 60 minutes avant l'heure de départ respective du tour suivant à la remise des dossards.

Dans la mesure où les circonstances organisationnelles et temporelles le permettent, il est procédé à des qualifications après-coup en cas de désistement. Pour permettre de repêcher un relais non-qualifié, un désistement rapide, si possible immédiatement après la course, est le bienvenu et surtout fairplay.

Il n'existe cependant en aucun cas un droit au repêchage.

### 3.9. Témoins et marques

Seuls les témoins mis à disposition par l'organisateur peuvent être utilisés.

Si un relais est entièrement ou partiellement couru dans les couloirs, le coureur peut placer une marque de contrôle dans son couloir (pour s'élancer). Pour cela il peut utiliser le ruban adhésif (mis à disposition par l'organisateur) d'au maximum 5 cm x 40 cm, dont la couleur ne peut pas se confondre avec d'autres marques permanentes. Il est interdit d'utiliser d'autres marques de contrôle. Les témoins doivent être rendus au team des starters directement après avoir franchi l'arrivée. Lancer les témoins après le passage de l'arrivée peut entraîner la disqualification du relais.

### 3.10. Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les athlètes doivent s'aligner dans une tenue autorisée par leur société. Lors d'une participation avec une CoA, il faut porter une tenue autorisée par la CoA ou une tenue neutre (mais pas celle de la société de base). Les directives sur la publicité selon IWR et Swiss Athletics doivent être respectées (voir règlement sur la publicité).

**SPONSOR PRINCIPAL**





### **3.11. Chaussures**

La règle sur les chaussures de World Athletics doit être respectée. Il est de la responsabilité des athlètes de vérifier si une chaussure peut être utilisée ; des disqualifications peuvent également être prononcées après la compétition. Une liste des chaussures autorisées se trouve sur le lien suivant : <https://certcheck.worldathletics.org/>

### **3.12. Appareils techniques sur le terrain de compétition**

L'utilisation d'appareils pouvant être utilisés pour communiquer, écouter de la musique, regarder des vidéos ou pour photographier et filmer est interdite sur le terrain de compétition. Il est permis d'utiliser des appareils pour mesurer la fréquence cardiaque, la vitesse, la distance ou pour compter les pas ou des appareils similaires que les athlètes ont apportés personnellement ou portent sur eux, dans la mesure où ils ne servent pas à communiquer avec une autre personne.

### **3.13. Rester dans l'espace intérieur**

Accompagnants, entraîneurs ou autres fonctionnaires n'ont pas le droit de se trouver dans l'espace intérieur. Ne pas respecter cette directive peut impliquer la disqualification du relais.

### **3.14. Quitter l'espace intérieur après la compétition**

Immédiatement après la fin des compétitions, les athlètes quittent l'espace intérieur de manière autonome et ordonnée. Il faut suivre les instructions des fonctionnaires. Tous les objets personnels, qu'il est permis de prendre dans l'espace intérieur selon IWR/RO en vigueur, doivent être déposés dans les zones de transmission.

### **3.15. Remise des prix**

Les remises des prix ont lieu selon les indications publiées dans l'horaire sur le stade. Rendez-vous au point de rassemblement des médailles (cf. [plan de situation](#)) 5min avant l'heure du podium. La remise des prix fait partie de la compétition ; il faut porter une tenue autorisée par la société.

### **3.16. Distinctions**

Les athlètes des équipes vainqueurs reçoivent l'insigne de champion brodé. Les trois premières équipes classées reçoivent les médailles de championnat d'or, d'argent ou de bronze. Les médailles ne sont décernées qu'aux athlètes ayant disputé la finale.

Un titre de champion et autres distinctions sont décernés uniquement si au moins trois relais ayant droit au titre prennent le départ.

### **3.17. Contrôles de dopage**

Des contrôles de dopage peuvent être faits lors de championnats.

**SPONSOR PRINCIPAL**

